



**Le 4 juin de 14h à 16h**

## **Comment mener des activités d'EEDD en respectant la réglementation et les gestes barrières ?**

**Présents :** Julien Berland (Merveilles et Nature), Catherine BOHEME, Fabien Negrello (CPIE Bresse du Jura), Sylvie RIETH (Balades d'Hier et d'Aujourd'hui), Catherine Salles (PMA), Marianne MIGNON (Coopilote), Cynthia ROUSSEL (CPIE de la Vallée de l'Ognon), Elodie CHATELAIN-BARDEY (EPTB SD), Laura Bourguelat (Association Dole Environnement), Benjamin GAUTHIER, Catherine Devaux (CPIE Haut-Doubs), Robin Caire (CLAJ de Franche-Comté), Olivier Pommier (CPIE du Haut Doubs), ANETA-LAURA SAVOYE (SYBERT), Tiphaine Grolimund (CPIE du Haut-Doubs), Pierrick Rommevaux (Maison départementale de l'environnement Territoire de Belfort), Juliette Delessard, Alice Buttin (CEN FC), Sarah Wauquiez (Naturpadagogik & Musik), Myriam Virot (Agglomération Montbéliard), Laura Schmitt (Communauté de Communes Coeur de Loire), FRANÇOISE PICAUVET (PEINTRE ANIMALIÈRE), Nina Schroeder (Agenda 21 de la Ville de Quetigny), Aude Lavanchy (DDCSPP 25), Angélique Tavernier (réseau Ecole et Nature), Amélie Hoang, Florian Houdelot, Frédérique Sergent (GRAINE BFC)

Beaucoup d'acteurs de l'EEDD se questionnent sur la reprise des activités, notamment pour préparer la période de l'été et des séjours de vacances. Pour cette prochaine Visio réseau nous vous proposons un temps d'échange avec deux objectifs:

- partager avec vous les informations sur la réglementation des activités dans le cadre extra-scolaire, avec Aude Lavanchy de la DDSCPP 25.
- échanger sur les aspects pratiques et sur les activités d'EEDD à mettre en œuvre avec Angélique Tavernier du REN.

Nous aborderons dans un premier temps les aspects réglementaires avec Aude Lavanchy de la DDSCPP 25.

Ensuite nous pourrions échanger sur les aspects pratiques et sur les activités d'EEDD à mettre en œuvre avec Angélique Tavernier du REN.

Depuis plusieurs semaines, un groupe de travail national s'est constitué pour réfléchir à l'élaboration de fiches de procédures sanitaires COVID 19 pour la réalisation d'animation d'EEDD. Deux fiches procédures sont en pièces jointes de ce mail. Nous échangerons sur sa mise en œuvre et sur les propositions d'activités à favoriser.

## 1. Présentation de la réglementation et des principales recommandations

De nombreuses questions ont préalablement été posées, Aude Lavanchy de la DDCSPP y a répondu lors de la présentation du ["Protocole pour la réouverture des accueils collectifs de mineurs à compter du 12 mai 2020"](#)

La parole est à Aude Lavanchy de la DDCSPP

### Qu'est-ce que le dispositif 2S2C ?

La crise sanitaire et les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, qui ont des conséquences sur le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un même professeur.

Lorsque l'élève n'est pas en cours en classe, le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C) permet de proposer des activités sur le temps scolaire qui se déroulent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement. La mise en place d'activités EEDD est à élaborer avec la DSDEN, et en particulier les inspecteurs de circonscription et les conseillers pédagogiques et les collectivités (cf la visio du 11 juin sur ce thème).

### Concernant les accueils collectifs de mineurs (ACM)

Les ACM regroupent les accueils périscolaires, les accueils de loisirs extrascolaires et les séjours de vacances). A la DDCSPP, Aude Lavanchy s'occupe de la partie ACM

Depuis le 12 mai 2020, tous les accueils périscolaires et extrascolaires ont été autorisés à rouvrir, sans distinction d'enfants prioritaires. Les séjours avec hébergement devraient être autorisés cet été, mais nous n'avons pas connaissance du protocole de réouverture des séjours de vacances.

Le protocole de réouverture des accueils périscolaires et extrascolaire donnent des grands principes directeurs (sorties à proximité de l'accueil, groupe de 10 maxi en sortie ...) mais l'application de ces principes directeurs reste à l'appréciation de l'organisateur du périscolaire / extrascolaire. Ces indications sont proches de celles émises par le protocole d'accueil sanitaire dans le cadre scolaire. Enfin, un rappel de principe juridique, en France, le principe est le suivant : ce qui n'est pas interdit est autorisé.

### Pierrick

Peut-on prêter du matériel lors d'une activité sans désinfecter en cours d'activité ?

### Aude

Non, lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc. entre enfant, le lavage des mains des mineurs et la désinfection du matériel sont effectués avant et après l'activité de façon à limiter les risques de contamination (cf point "les activités" du protocole du 12 mai 2020).

Conseil : attribuer un objet à un enfant et le désinfecter à la fin de l'activité (organiser un système pour récupérer les objets à désinfecter).

Sylvie

Nous ne pouvons pas prévoir de sortie nature en ACM (Accueil Collectif de Mineurs) si on a besoin de s'éloigner ?

Aude

Les sorties nature ne sont pas interdites par le protocole. Par contre, le protocole indique que les activités en dehors de l'accueil doivent se dérouler "à proximité de l'accueil", sans indication de distance maximale qui reste à l'appréciation de l'organisateur, ce qui peut s'apparenter à dire sans utilisation des transports en commun. (cf point "les activités" et "transport" du protocole du 12 mai 2020)

Alice

Est-ce que l'ACM doit être fermé s'il y a un cas de Covid avéré ?

Aude

Le protocole ne prévoit pas de fermeture, mais il indique que "la désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires" (cf point 4 du protocole du 12 mai 2020).

Sylvie

Existe-t-il un protocole dédié pour l'accueil de famille ou d'adultes seuls (hors ACM). Pour les indépendants qui accueillent du public ou par exemple les offices de tourisme ou maison de l'environnement pour leur animation de cet été ?

Frédéric

Il y a encore des zones de flou, il semblerait qu'il faille 4m<sup>2</sup>/personne. Donc cela dépend aussi de la capacité de la salle.

Il y a des informations sur le site de Action Santé Travail 25 : [boîte à outils](#)

Le site de la DDCSPP dispose aussi d'une [Foire aux Questions sur la reprise d'activités en ACM](#).

A-t-on des informations sur la durée de ces mesures ?

Aude

Les mesures liées au protocole sanitaires s'appliquent jusqu'à "nouvel ordre" !

Fabien

En interne, nous travaillons sur un document relatif aux moyens à mettre en place pour "notre" ACM.

Alice

Est-ce que l'organisation interne mise en place dans l'ACM doit figurer obligatoirement dans le projet pédagogique ?

Aude

Il n'y a pas d'obligation réglementaire. C'est pour autant une initiative adaptée. Un document peut également être diffusé aux parents pour les rassurer et les informer.

Juliette

Vous savez quand le protocole des séjours vacances va être diffusé ?

Aude

Nous n'avons aucune information à ce sujet.

Aude

Comment gérez-vous les annulations pour les organismes de séjour, vous annulez, reportez ?

Florian

Nous, dans une association où je suis bénévole, nous prenons les inscriptions et l'équipe d'encadrant a limité le nombre de participants et nous attendons de voir comment va se passer la suite.

Sarah

Je pense qu'avec l'ouverture des campings en été, le rassemblement dans des espaces publics va dépasser les 10 personnes. Donc aussi pour les formations...

Fred

Y a-t-il des précisions sur le dispositif Vacances apprenantes ?

Aude

Une version de travail nous est parvenue fin avril, mais depuis, aucune précision sur le dispositif. La DEGESCO (volet "éducation nationale" du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse) a publié mardi 2 juin une instruction sur les vacances apprenantes, qui comprend un volet "école ouverte" et un volet "école ouverte buissonnière" (séjours déclarés à la DDCSPP, en lien direct avec l'école ouverte). Nous attendons de savoir si ces 2 volets seront complétés par des "Accueils de Loisirs studieux" et des "colonies studieuses", comme la version de travail d'avril 2020 le laissait à penser.

## 2. Le groupe de travail national

3 documents ont été préalablement envoyés aux participants

[1 - Fiche procédures d'animation extérieure](#)

[2 - Fiche procédures d'animations séjours](#)

[Préambule d'accompagnement fiches adaptation d'animations](#)

La parole est à Angélique Tavernier du Réseau Ecole et Nature

Depuis le début du confinement, le réseau national (REN) a constitué un groupe de travail (15 personnes) afin de donner de la lisibilité aux procédures sanitaires en vue de la reprise de nos animations. L'objectif est de synthétiser les consignes réglementaires issues de différents canaux pour permettre aux animateurs de reprendre leurs activités d'animation au plus vite.

Le groupe a entrepris la rédaction de deux fiches (liens ci-dessus). Le problème étant que le groupe ne se retrouve pas dans ces fiches car les mesures de distanciation sociale, entre autres, vont à l'encontre des valeurs qu'ils défendent et des projets pédagogiques. D'où la rédaction du préambule qui nous semble important à diffuser en même temps que les fiches. En effet, ce dernier a pour but de mettre en avant les limites et les faiblesses de l'application de ces procédures dans le cadre de nos animations. De plus, nous ne souhaitons pas minimiser les impacts de ces mesures sur le déroulement de nos actions, ni les faire rentrer dans les mœurs, au risque de devoir les appliquer à la moindre occasion, au moindre risque d'épidémie autre que le COVID. Ce préambule est aussi présent pour questionner

et pour appuyer des argumentaires à venir qui rassureront nos partenaires techniques et financiers, mais aussi les publics. Montrer que nous avons réfléchi à des possibilités, des adaptations et que nous pouvons mener des animations, des actions outre mesures.

Différents coûts vont être ajoutés (achat de matériel, animateur, environnement)

Trois hypothèses sont ressorties :

- ce n'est pas viable, notamment au regard de l'impact économique pour les petites structures.
- il faut faire en sorte de respecter les mesures sanitaires au risque de "couler" son activité.
- nous testons et avisons ensuite, si c'est faisable on continue sinon on arrête

Le groupe de travail propose un espace en ligne type wiki qui pourrait mettre à jour tous les documents et procédures du gouvernement.

Ils discutent de techniques d'animation à mettre en place et d'autres à limiter. Il ne faut pas négliger le lien avec les partenaires financiers et techniques. Il faut les tenir au courant, les informer qu'on met en place des changements face aux procédures gouvernementales.

[Sarah](#)

En Suisse, il n'y a pas de distanciation physique entre mineurs, qui peuvent jouer par groupe de 5 enfants. La distanciation est considérée pour eux comme une atteinte à leurs droits fondamentaux. Ce n'est donc pas une question de danger réel. Les adultes sont invités de porter un masque s'ils ne peuvent pas respecter la distance de 2m entre eux et les enfants. Mais personne n'est obligé.

[Julien](#)

Nous avons mis en place une formation concernant les gestes barrières à adopter (nettoyage du matériel...). Si on porte un masque il y a déjà moins de risque de se toucher la bouche et donc de se transmettre le virus.

[Angélique](#)

Les consignes ne sont pas forcément appliquées.

[Laura](#)

Nettoyage du matériel avant l'activité et faire attention que les enfants ne se touchent pas le visage

[Aneta](#)

Lavage de main avant et après l'activité. Que pensez-vous de l'utilisation de gants ?

[Alice](#)

Les gants sont pour le personnel médical. Nous n'en faisons pas une bonne utilisation, rien de mieux que le lavage au savon.

[Sarah](#)

La distanciation va à l'encontre de la nature humaine

Nous concernant le nettoyage, chaque enfant s'occupe de son matériel.

Anita

Certains jeunes sont retissant à l'idée de porter un masque.

Angélique

C'est un avis personnel, je ne suis pas pour le port du masque dans le cadre d'animation en extérieur.

### **3. Temps d'échange**

Quel types d'activités mener ? Boîte à outils des activités en EEDD

Sarah

La visière en plexiglas peut être une alternative.

Le masque est déconseillé en Suisse. Quand je suis en sortie, nous touchons les objets avec des feuilles, nous évitons ainsi le contact direct !

Alice

Nous avons décidé de reprendre les activités avec les adultes (et familles) en petit effectif et nous sommes deux à chaque fois. Une personne pour animer, une autre pour veiller aux respects des consignes sanitaires. Elle sera aussi là pour faire le lien avec la structure (plutôt partie com, relation au public).

C'est une bonne chose que les animations aient été annulées car j'étais un peu stressé à l'idée de mettre toutes les mesures en place. Il faut se les approprier et je nous ne sommes que deux un stagiaire et moi) pour mettre en place toute cette organisation.

Laura

Nous avons mis en place des inscriptions et paiements obligatoires au préalable (et si possible via internet). On a annulé des animations, on a gardé que celles qu'on pouvait faire en extérieur.

Elodie

On rencontre un problème avec l'utilisation de la longue vue. On réfléchit à faire une capture d'écran de la longue vue et de la partager.